

[Traduction]

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je n'étais pas à la Chambre la semaine dernière, mais mes collègues, le ministre des Transports et la ministre des Communications, ont exposé les grandes lignes de la position du gouvernement fédéral en répondant aux questions qui ont été posées à ce sujet.

Le député reconnaîtra que ces questions relèvent essentiellement de la compétence des provinces. Je crois aussi savoir que la province de la Saskatchewan est en train d'examiner les possibilités qui s'offrent à elle et nous avons bien hâte de voir ce qu'elle décidera. Nous communiquons régulièrement avec les gouvernements provinciaux pour les questions de ce genre et nous continuerons à observer ce qui se passe là-bas. Nous avons offert notre aide à la province et celle-ci pourra s'en prévaloir si elle le désire.

En ce qui concerne l'Alberta, le député sait sans doute que d'autres textes de loi font l'objet de litiges relativement à des questions du même genre dans cette province. Mes adjoints sont en train d'examiner ces textes de loi pour voir quelle est la situation au juste et nous essayons aussi de déterminer quelles seront les conséquences de la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mercure.

L'APPLICATION DE LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME À L'ALBERTA

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, le ministre admettra que ces recours en justice coûtent cher et qu'ils peuvent mettre à rude épreuve les ressources humaines des groupes minoritaires.

Vu que le gouvernement fédéral peut répondre à une question fondamentale, soit celle de savoir si la décision rendue pour la Saskatchewan s'applique aussi à l'Alberta, et puisque le gouvernement peut éviter aux intéressés de longues démarches juridiques en demandant à la Cour suprême de déclarer clairement que l'Alberta est visée par la décision rendue le 25 février, ne serait-il pas utile pour tous les Canadiens que le gouvernement prenne cette initiative maintenant et présente cette affaire à la Cour suprême pour qu'elle rende une décision à ce sujet?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, sans vouloir me lancer dans les détails juridiques de cette affaire qui vise des questions qui sont essentiellement du recours des provinces, et je pense que le député reconnaîtra que c'est un facteur important en ce qui concerne le renvoi de ces questions aux tribunaux, je dois dire que notre position au sujet des langues officielles du Canada est bien claire dans les secteurs qui relèvent du gouvernement fédéral. Selon moi, le premier ministre et les gouvernements ont fait preuve de beaucoup de leadership en énonçant clairement cette position dans tout le pays.

Je répète que nous sommes disposés à fournir toute l'aide nécessaire pour promouvoir l'égalité des langues au Canada et que nous sommes tout à fait en mesure de fournir de l'aide aux

Questions orales

provinces si elles nous le demandent. Notre offre vaut tout aussi bien pour l'Alberta que pour la Saskatchewan.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LES ACTIONS ACCRÉDITIVES—ON DEMANDE AU MINISTRE DE NE PAS MODIFIER LE RÉGIME

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait très bien que les modifications proposées par le gouvernement au régime d'actions accréditives peuvent mettre en jeu, directement ou indirectement, de 30 000 à 40 000 emplois. Le ministre répondra-t-il maintenant aux demandes des conseils municipaux, des hommes d'affaires, des travailleurs et travailleuses dont les emplois sont menacés, en disant que le gouvernement ne réduira pas les bénéfices qui ont créé cette situation?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le chef du Nouveau parti démocratique illustre ainsi parfaitement l'habitude qu'il a de soutenir à la fois le pour et le contre des choses.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Tantôt, le NPD dit au gouvernement de se débarrasser de toute ces astuces fiscales...

M. Broadbent: Absolument pas!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, le député devrait lire la documentation de son propre parti qui incite le gouvernement à abolir toutes ces astuces fiscales. Le député qui prend place à sa droite est celui-là même qui mène le combat et celui qui prend place derrière eux est le troisième homme. Tous les trois disent au gouvernement d'abolir ces astuces fiscales qui n'avantage que les riches et de faire en sorte d'éviter...

M. Boudria: C'était avant qu'ils ne s'enrichissent.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): C'est vrai. Le député de Glengarry—Prescott—Russell...

M. Broadbent: Vous donnez raison aux libéraux!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): ... remarque que le NPD n'était pas favorable à toutes ces choses à l'époque où il ne devançait pas encore le parti libéral dans les sondages.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je ferais volontiers parvenir au ministre un discours qui remonte à 1984 et une lettre qu'il a reçue l'année dernière du critique de notre parti dans le domaine des finances où celui-ci précisait que le NPD s'oppose à toute exonération fiscale qui n'avantage pas nettement la collectivité et qu'il appuie au contraire celles qui l'avantage. S'il ne comprend pas cela, nous, nous le comprenons.